



PL-626

MM. Tornare  
Pagani  
Mme Salerno  
MM. Mugny  
Maudet  
Moret  
Burri  
Aegerter  
SCM  
Service juridique  
M. Schweri  
Dossiers et documentation  
MiS

27 03 2009

Service de surveillance  
des communes  
Rue des Gazomètres 7  
Case postale 36  
1211 Genève 8

Monsieur le Maire  
de la Ville de Genève  
Palais Eynard  
Case postale 3983  
1211 Genève

N/réf. : GZU/IGA/128/09

Genève, le 23 mars 2009

**Concerne : Approbation du règlement fixant les conditions de location des logements  
à caractère social de la Ville de Genève**

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 18 février 2009, reçu le 16 mars 2009, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie à :

- Surveillance des communes, secteur des actes communaux

afin d'en obtenir le préavis nécessaire.

Sauf remarque du service susmentionné, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 66, alinéa 2 de la loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.

  
Guillaume Zuber  
Directeur

Date réelle d'affichage : 26 février 2009  
Date légale d'affichage : 26 février 2009  
Fin délai référendaire le : 7 avril 2009